

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2021

Présents : BARBAZ Régis, MASNADA Véronique, DONJON Gérard, ANSARD Jacqueline, DONJON Dominique, DUPRAZ Anne, NOWOTNY Dominique, PALLARES-MOREL Céline, PERROUX Jean-François, SANTT Florent
Absent excusé : PESENTI Patrick,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Virement de crédit

Pour permettre le paiement de dépense, il y a lieu d'effectuer des virements de crédit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Voirie	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	500.00 €	
D 6574 : Subvention fonctionnement organisme droit privé	6 000.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	6 000.00 €	
D 673 : Titres annulés (exercice antérieur)		500.00 €
D 6748 : Autres subventions exceptionnelles		6 000.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		6 500.00 €
D 21538-143 : Aménagement hameaux Mermoz/Verney		4 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		4 000.00 €
D 231-135 : Accessibilité	4 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	4 000.00 €	

Les virements de crédit ont été approuvés à l'unanimité.

Périscolaire

- Tarif de la cantine et de la garderie du soir

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2% le prix incluant la garde du midi et le repas, soit 5.98 €. Le prix de la garderie du soir est inchangé, soit 1.00 € de l'heure.

- Garde des enfants

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021, Valérie, responsable du périscolaire, surveillait seule les enfants inscrits à la cantine de 11h30 à 12h10 (temps de pause de Sandrine, Atsem), Sandrine la rejoignait à 12h10.

Sandrine nous a fait part de son désir de ne plus s'occuper des enfants à la pause méridienne.

Une annonce sera diffusée pour recruter une personne qui secondera Valérie de 11h30 à 13h30. Un poste pour accroissement temporaire d'activité sera créé pour les périodes du 2 septembre au 24 octobre 2021 et du 8 novembre au 19 décembre 2021.

Servitude de passage

Suite à la vente des parcelles de terrain situées au Chef-lieu et à la demande des acquéreurs, le Conseil Municipal accorde une servitude de passage sur la parcelle A428 pour desservir la parcelle A1299 ; l'entrée des véhicules se fera de la route du Verney près des box à matériaux. Il précise que cette servitude pourra être emprunter par d'autres utilisateurs et ne devra en aucun cas être fermée.

Peinture de l'église

Le bas des murs intérieurs de l'église sont abîmés. Des bénévoles de la Fondation du Patrimoine ont visité l'église et ont expliqué la cause de cette remontée d'humidité. Ils suggèrent de découper le bitume le long de l'église sur une largeur de 20cm pour permettre d'évacuer l'humidité et de décrépiter le mur coté cimetière.

Dans un 1^{er} temps, le Conseil Municipal décide de maintenir ouvertes la porte d'entrée de l'église ainsi que celle du clocher, pour ventiler.

Travaux d'aménagement des hameaux de La Frasse, des Mermoz et du Verney

Les travaux sont pratiquement terminés. Reste l'étanchéité des bassins.

Des travaux complémentaires ont été nécessaires, notamment le changement de la conduite très abîmée du bassin des Mermoz. Il est proposé un avenant d'un montant de 3 357.80 €HT avec l'entreprise SMED.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant n°1.

Personnel communal

Le Conseil Municipal décide une modification des conditions de la rémunération de l'adjoint technique occupant le poste d'entretien des locaux de la mairie.

Office National des Forêts

- Motion

La Fédération Nationale des Communes Forestières a voté une motion concernant les mesures prises par le Gouvernement au sujet de l'Office National des Forêts. Elle exige :

- le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance État-ONF,

et demande :

- une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,
- un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Le Conseil Municipal décide de voter cette motion.

- Vente de coupes pour 2022

Le Conseil Municipal approuve la vente des coupes suivantes :

- Parcelle R, pour un volume présumé réalisable de 949 m³, en vente avec mise en concurrence (sur pied),
- Parcelle S, pour un volume présumé réalisable de 350 m³, en vente avec mise en concurrence (sur pied),
- Parcelle K, pour un volume présumé réalisable de 498 m³, en vente avec mise en concurrence (sur pied).

Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES)

Une demande de subvention a été déposée auprès du SDES concernant le renouvellement de l'éclairage public sur les secteurs Les Mermoz, Les Berthollet, Le Chef-lieu, Le Gucher, pour un montant prévisionnel s'élevant à 1 717.00 €HT.

Divers

La peinture des volets est à prévoir. Une consultation sera lancée.

Fleurissement de la commune : au printemps, les jardinières sont déposées au Bocage à Chambéry pour les garnir de fleurs. Cette année, les employés du Bocage les ont apportées en début d'été et ont fleuri les supports fixes. Le Conseil Municipal constate que le fleurissement général est décevant.